



Le Phare

Bulletin d'information

VOLUME 9

Numéro 5

Le 12 janvier 2007

Conseil des commissaires

À un ajournement de la séance ordinaire du 27 novembre 2006, le Conseil des commissaires s'est réuni le 11 décembre dernier. Il a résolu d'établir, sous réserve de limites précises, un régime d'emprunts pour permettre de conclure de temps à autre, d'ici le 30 juin 2007, des transactions d'emprunt d'au plus 8 193 000 \$. Ce régime d'emprunts a été établi suivant les dispositions de la Loi sur l'administration financière et l'autorisation donnée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Ces emprunts sont liés à l'administration courante de la Commission scolaire.

Par ailleurs, le Conseil a offert ses félicitations à Mathieu Bernier, un élève de l'école le Mistral, qui a remporté le *Trophée Pierre Harvey* dans la catégorie « Coéquipier ou partenaire de l'année », dans la discipline des quilles, au Gala Méritas sportif du Bas-Saint-Laurent (URLS).

Madame Marie-Claude Boudreau a été nommée par intérim au poste de directrice de l'école la Rose-des-Vents, pour la période s'étendant du 8 janvier au 30 juin 2007. Madame Valérie Gagnon a été nommée par intérim au poste de directrice des écoles Bois-et-Marées et Lévesque, pour la même période. À compter du 1^{er} juillet 2007, monsieur Alain Roy assumera le poste de directeur des écoles Bois-et-Marées et Lévesque.

Dans le cadre d'une séance ordinaire, le Conseil des commissaires s'est à nouveau réuni le 18 décembre 2006. Le Conseil a résolu de soumettre à la consultation auprès du Comité de parents, du Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis et du Syndicat des professionnelles et professionnels du Bas-Saint-Laurent le document « *Règles de passage – Année scolaire 2007-2008* ». Notons que des travaux d'analyse ont été effectués sur les règles de passage au cours de l'automne 2006 et qu'une étude a été réalisée sur le sujet en Comité consultatif de gestion.

Dans le souci de développer davantage de liens entre les programmes de formation professionnelle au secondaire et les programmes du collégial, les commissaires ont appuyé le consortium Institut de technologie agroalimentaire et Commission scolaire de Saint-Hyacinthe dans le projet d'un parcours en continuité de formation entre le DEP *Production laitière* et le DEC *Gestion et exploitation d'entreprise agricole*. Le Conseil offre également la collaboration de la Commission scolaire des Phares pour la suite du projet. Rappelons que l'Institut de technologie agroalimentaire et la C.S. de Saint-Hyacinthe ont présenté un projet au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour favoriser la continuité de la formation entre le DEP et le DEC dans le domaine agricole. Rappelons également que l'ITA campus de La Pocatière et la Commission scolaire des Phares poursuivent leur collaboration, dans ce domaine, depuis dix ans.

Le Conseil a résolu de maintenir ouverte l'école la Colombe, à la suite d'une recommandation faite en ce sens par un comité d'étude. Pour connaître les détails de ce dossier, nous vous invitons à lire l'article inséré un peu plus loin dans la présente édition du journal *Le Phare*. Par ailleurs, les commissaires ont accepté la mise à jour des dépenses et des revenus du budget 2006-2007, à titre de rapport d'étape. Nous vous donnons également plus de détails sur ce dossier dans un article.

Dans le dossier de l'Inforoute Bas-Saint-Laurent, le directeur des services des Ressources financières à la Commission scolaire, monsieur Marc Girard, a été nommé au comité de gérance.

Dans un autre ordre d'idée, le *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles* et la *Liste des établissements pour 2007-2008 à 2009-2010* ont été acceptés pour fins de consultation.

Le Règlement concernant la participation à distance, par les commissaires, aux séances du Conseil et du Comité exécutif de la C.S. des Phares a été adopté. Ce document sera enregistré au Livre des règlements de la Commission scolaire.

La Commission scolaire des Phares appuie l'UQAR dans ses démarches pour obtenir le financement nécessaire à la réalisation d'un projet majeur d'installations sportives. Ce projet tient compte des besoins identifiés, des demandes croissantes pour des équipements sportifs et du fait que la clientèle de la Commission scolaire pourra bénéficier d'infrastructures sportives pour sa clientèle.

Par ailleurs, la Commission scolaire a signifié à l'Association des soins palliatifs de l'Est du Québec son intérêt à participer à la réalisation du projet d'une journée éducative multiâge de sensibilisation à la fin de vie, pour l'ordre d'enseignement secondaire, la formation professionnelle et la formation générale des adultes.

À la suite de l'entente intervenue entre le Comité patronal de négociation, la Centrale des syndicats du Québec et la Fédération des professionnelles et

professionnels de l'éducation du Québec, en application de la Loi concernant les conditions de travail dans le secteur public, le président et le directeur général de la Commission scolaire, messieurs Raymond Tudeau et Jacques Poirier, ont été mandatés pour apposer les signatures officielles.

Le Conseil a ouvert le poste de directrice ou de directeur de l'école Langevin, pour fins de comblement par voie de concours. Un comité de sélection a également été formé.

Finalement, monsieur Jean-François Parent a été nommé au poste de directeur de l'école Paul-Hubert. Originaire de Rimouski, monsieur Parent a œuvré durant plusieurs années dans le domaine de l'enseignement, se spécialisant dans les secteurs des sciences et de l'informatique. Il a notamment enseigné dans la région de la Basse-Côte-Nord, en milieu autochtone, puis est devenu directeur adjoint d'une école secondaire dans la région de Charlevoix. En 2002, il était de retour à Rimouski alors qu'il était nommé directeur adjoint à l'école Paul-Hubert. Depuis avril 2006, il assumait la fonction de directeur par intérim de l'établissement.

Reconnaissance de la Commission scolaire

Un certificat remis à madame Annie Dechamplain

Le Conseil des commissaires a remis un *Certificat de reconnaissance* à madame Annie Dechamplain lors de sa réunion publique du 18 décembre dernier. Voici le texte en hommage à madame Dechamplain qui a été lu par monsieur Denis Goulet, commissaire du quartier de Nazareth, lors de la remise de ce certificat :

Madame Annie Dechamplain a veillé durant 31 ans à la sécurité des jeunes. Brigadière scolaire à l'école de l'Estran, elle est bien connue et appréciée des enfants, des parents et de toute la population du secteur Nazareth. Elle a fait partie de la vie scolaire de centaines, même de milliers d'enfants qui, grâce à elle, ont pu circuler en toute sécurité. En plus de 30 ans, sa vigilance ne s'est jamais relâchée et aucun accident n'est survenu.

Cette vigilance s'appuie sur un amour inconditionnel des enfants. Madame Annie a connu personnellement tous ces enfants et elle les considérait comme les siens. C'est avec affection qu'elle a veillé sur eux et les a protégés, jour après jour.

Annie est une femme de cœur qui s'implique à fond dans tout ce qu'elle accomplit. Elle est également une

personne très organisée : on n'a qu'à regarder la montre qu'elle a placée sur son panneau d'arrêt! Comme elle connaissait les noms et prénoms de chacun des enfants de l'école, elle pouvait s'assurer que tous et toutes se rendent à bon port.

Madame Annie a toujours aimé son travail et ce bonheur était aussi visible que contagieux pour les personnes, les petits et les grands, qui l'ont côtoyée durant toutes ces belles années.

Pour votre implication et votre dévouement sincère et généreux auprès de tous ces jeunes que vous avez vu grandir, pour la grande amie que vous avez su être pour les parents et les membres du personnel de l'école et pour tout ce que vous avez apporté aux enfants, pour votre écoute et votre protection, recevez le témoignage de notre profonde reconnaissance.

Il me fait extrêmement plaisir, à titre de commissaire du quartier Nazareth et au nom de tous mes collègues commissaires, de vous rendre hommage et de vous remettre ce certificat de reconnaissance.

Denis Goulet
Commissaire du quartier Nazareth

À la révision budgétaire

La Commission scolaire des Phares prévoit un déficit de 610 000 \$ pour l'année en cours

Le Conseil des commissaires a accepté la mise à jour des dépenses et des revenus du budget 2006-2007 de la Commission scolaire des Phares le lundi 18 décembre 2006, en séance publique. Le déficit prévu compte tenu de la révision budgétaire est de l'ordre de 610 000 \$ pour l'année en cours, soit une augmentation de 360 000 \$ par rapport au déficit anticipé lors du dépôt du budget 2006-2007, en juin dernier.

Cette augmentation prévue du déficit s'explique principalement par les deux facteurs suivants : une baisse de clientèle (environ 40 élèves de moins, par rapport aux prévisions) et l'ajout de services de soutien pour les élèves en difficulté.

Par ailleurs, il est important de rappeler que l'abolition du tarif préférentiel *BT* entraîne une hausse importante des coûts d'électricité pour la Commission scolaire des Phares, de l'ordre de 950 000 \$ pour l'année en cours.

La Commission scolaire des Phares devra éponger son déficit à partir de ses surplus cumulés et verra donc sa marge de manœuvre réduite d'autant. Au 30 juin 2006, les surplus s'établissaient à 2,1 millions de dollars. Selon les prévisions actuelles, ils seront de 1,5 million au 30 juin 2007 et se répartiront comme suit : 133 000 \$ pour la Commission scolaire, 608 000 \$ du côté des écoles, 593 000 \$ pour les centres de formation et 196 000 \$ pour les services de garde.

Le président de la Commission scolaire des Phares, monsieur Raymond Tudeau, rappelle que la décision gouvernementale d'abolir le tarif préférentiel *BT* pour les établissements publics oblige la Commission scolaire à mettre de l'avant des mesures importantes d'économie. « *La situation n'est pas encore dramatique puisque nous pourrions absorber ce déficit à même nos surplus cumulés. Toutefois, nous voyons notre marge de manœuvre se réduire considérablement. La Commission scolaire des Phares doit donc poursuivre une gestion très rigoureuse.* »

À Esprit-Saint

L'école la Colombe demeurera ouverte

Lors de sa séance publique du lundi 18 décembre 2006, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares a résolu de maintenir ouverte l'école la Colombe, à Esprit-Saint. Cette décision fait suite au rapport déposé par un comité qui a été constitué dans le but d'analyser la situation de l'école, tel que le prévoit la *Politique sur le maintien ou la fermeture d'une école ou d'un immeuble concernant la dernière école d'une municipalité rurale*.

La Commission scolaire des Phares maintiendra ouverte l'école la Colombe tant qu'elle sera en mesure d'assurer à la clientèle des services éducatifs de qualité comparable à ceux observés dans les autres écoles du territoire et cela, à un coût s'apparentant aux règles du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, pour le financement des services éducatifs et des coûts d'opération de l'immeuble.

De plus, le Conseil des commissaires a résolu d'informer les élus municipaux d'Esprit-Saint de cette décision et de leur souligner l'importance que représente la vitalité socio-économique d'un milieu parmi les éléments qui assurent le maintien d'une école. Le Conseil a également résolu de constituer à

nouveau un comité d'analyse de situation pour cette école à l'intérieur d'un délai maximal de deux ans.

Selon les prévisions actuelles, une diminution de 12 élèves est anticipée entre 2006-2007 et 2010-2011. Le nombre d'élèves fréquentant l'école la Colombe passerait ainsi de 23 à 11.

Plusieurs points ont été pris en considération par le comité d'analyse au moment de recommander le maintien de l'école, dont la mise en place du réseau de fibre optique qui permettra de développer de nouveaux projets originaux. En effet, l'école la Colombe fait partie du projet « *École éloignée en réseau* » qui concrétisera le jumelage virtuel de l'école avec d'autres établissements du territoire.

Le dynamisme pédagogique de l'équipe-école qui met de l'avant des projets novateurs et créatifs a également été souligné. Par ailleurs, les organismes du milieu s'impliquent beaucoup dans les activités organisées par l'école et les parents apportent une grande collaboration. De plus, on observe une certaine stabilité au niveau du personnel enseignant.

La passion des livres, c'est contagieux!

Le 23 novembre était le jour de « *Salon du livre* » à l'école la Rose-des-Vents de Pointe-au-Père. À la suite de leur visite au Centre de congrès au début novembre, les élèves de 5^e et 6^e année de mesdames Denise Mignault, Stéphanie Gagnon et Sabrina Thériault (stagiaire) ont organisé leur propre événement. Et ils l'ont fait de main de maître!

En quelques semaines à peine, ils ont conçu puis aménagé des kiosques où ils ont présenté leurs livres préférés, dans une mosaïque de couleurs et de genres pour petits et grands. Avec des mots plein la tête, ils ont reçu les visiteurs, répété et répété leurs présentations

et répondu aux questions. Bref, durant quelques heures, ils ont vécu le *Salon du livre* de l'autre côté des présentoirs, dans la peau des auteurs et éditeurs.

À leur grande surprise, le président du *Salon du livre de Rimouski*, monsieur René Girard, s'est glissé parmi les visiteurs. Visiblement impressionné, il s'est montré extrêmement heureux de voir notre jeunesse rendre hommage aux livres. Retombée drôlement efficace du plus ancien Salon du livre au Québec!

Merci à madame Renée Amiot pour la rédaction de cet article.

Le village de Noël des enfants

Des jeunes qui fréquentent le service de garde en milieu scolaire « *La rosée* », au pavillon Sainte-Odile, ont débordé d'imagination et de créativité au cours du mois de décembre en créant un féérique petit village de Noël!

L'éducatrice Jovette St-Louis Barrette réalise depuis plusieurs années, avec ses groupes d'enfants, de ravissants villages de Noël à partir de simples... cartons de lait! Les enfants peignent et décorent les petites maisons qu'ils apportent ensuite à la maison, pour le plus grand plaisir de leurs parents. « *Chaque année, les parents tiennent à ce que le projet soit répété. Je pense qu'ils sont très fiers des petites*

maisons qui ont été décorées minutieusement par leur enfant », explique Jovette.

Cette année, les jeunes ont également créé d'autres objets décoratifs du temps des Fêtes, notamment des petits anges. Et pour la première fois, on retrouvait dans le village exposé au service de garde... une laiterie! Pas étonnant, quand on sait que l'édifice a été construit à partir de contenants de lait.

En visitant ces expositions de Noël, d'année en année, on note quelques changements à l'architecture des maisons. De plus en plus de petites résidences sont munies de garage et de puits de lumière, comme dans les « vraies » maisons!

De la belle visite à l'école du Havre/Saint-Rosaire

Le conférencier Sylvain Bédard visitait les élèves de l'école du Havre/Saint-Rosaire, au Bic, le 1^{er} décembre. Les jeunes de 6^e année de Bic et Saint-Valérien, de même que les élèves de 1^{re} et 2^e secondaire de Bic ont écouté avec beaucoup d'attention le témoignage sincère d'un homme qui a subi une greffe du cœur et qui est par la suite parti à la conquête de deux hauts sommets du monde : le Mont Blanc (4 800 mètres) et le Mont Sajama, en Bolivie (6 500 mètres).

Défiant les diagnostics les plus sombres, monsieur Sylvain Bédard a fait preuve d'une persévérance hors

du commun et a su réaliser ses rêves. Ses exploits sont également des plaidoyers en faveur du don d'organes, don qui lui a personnellement sauvé la vie.

Les enseignants Isabelle Tremblay, Christian Bouchard et Didier Lebreux poursuivront leurs démarches et permettront à plus d'une trentaine d'élèves de 2^e secondaire d'escalader une montagne du Parc de la Gaspésie, en mai 2007. Monsieur Bédard est un modèle pour beaucoup de jeunes. Il a donné le point de départ d'une aventure qui favorisera l'acquisition de saines habitudes de vie et une démarche intérieure.

Le « *SARCA* »

Encore un nouveau sigle incompréhensible? Le SARCA désigne les Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement. Il faut surtout se

souvenir que les centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle développent actuellement leurs services d'accueil auprès de la clientèle en

recherche d'orientation ou de réorientation professionnelle.

Un premier petit budget de développement a permis l'embauche de monsieur Francis Bélanger pour soutenir le développement de ces services. L'accompagnement de l'adulte dans sa démarche, le bilan et la reconnaissance des acquis extra-scolaires, les liens et la référence aux organismes partenaires seront améliorés au fur et à mesure des

investissements du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Les équipes actuelles ont toujours offert le meilleur service possible à la clientèle. Imaginons ce que ce sera avec plus de moyens.

Mariette Chabot
Directrice des services d'éducation des adultes
et de la formation professionnelle

Une chanson émouvante pour « *Madame la directrice* »

Les élèves de l'école la Rose-des-Vents ont assisté à un grand spectacle de Noël, le 19 décembre dernier. Sur le thème de la paix, « *La paix pour tous dans notre école verte* », le spectacle comportait notamment un volet musical, grâce à l'implication de madame Catherine Belzile, enseignante en musique, et la présentation de personnages célèbres et connus pour leur engagement en faveur de la paix. Notons aussi la présentation d'une chanson, « *L'envie d'aimer* » par les élèves de la classe de madame Stéphanie Gagnon qui ont interprété cette pièce en utilisant le langage gestuel des personnes malentendantes. Madame Renée Amiot, interprète

auprès des élèves ayant une déficience auditive, a apporté sa collaboration à la préparation de ce numéro.

De nombreux parents ont assisté à ce spectacle qui rendait également hommage à la directrice de l'école, madame Yvonne Landry, qui relèvera bientôt un nouveau défi à la direction de l'école Élisabeth Turgeon. Les jeunes ont interprété la chanson « *Adieu Madame la directrice* », une adaptation de la pièce popularisée par Hugues Aufray. Les élèves ont également remis, avec beaucoup d'émotion, des messages et présents à Yvonne.

Visite au Musée des Beaux-Arts

Les élèves de la classe de 6^e année de l'enseignant Robin Caron, de l'école des Sources, ont vécu récemment une journée particulièrement enrichissante. Un projet en art leur a permis de visiter le Musée des Beaux-Arts, à Québec, et de vivre une véritable expérience d'immersion, à la découverte de grands peintres.

Les élèves ont quitté Saint-Anaclet le 30 novembre, à 5 h 30 du matin, accompagnés de leur enseignant, d'une enseignante stagiaire qui a également contribué à développer le projet, madame Chantal Proulx, de parents et de membres de la communauté.

Arrivé dans la capitale, le groupe a d'abord visité les Plaines d'Abraham et les élèves ont été initiés à l'histoire des champs de bataille qui s'est soldée par la capitulation de Québec, au XVIII^e siècle. Un guide a relaté les grands moments de cette bataille historique et a permis aux jeunes de découvrir trois monuments : le premier commémore la blessure du général britannique Wolfe, le deuxième rappelle la mort de ce général et le troisième est dédié au général français Montcalm.

Par la suite, les élèves sont entrés au Musée des Beaux-Arts et ont vu quelques peintures qui illustrent l'histoire de Québec. Après le dîner, ils ont découvert l'exposition « *De Caillebotte à Picasso* » qui présente

quelque 70 ans de peinture, de l'impressionnisme jusqu'au modernisme, période où le grand maître Picasso mit à l'avant-plan le cubisme. Un guide a alors expliqué cette technique aux jeunes, une technique qui consiste essentiellement à montrer l'œuvre de face comme de profil en utilisant des formes géométriques. Par ailleurs, le guide a aussi expliqué à ses visiteurs les grandes caractéristiques de l'art impressionniste. Les jeunes ont ensuite été invités à dessiner un arbre avec du pastel en utilisant la technique du pointillisme. Finalement, la visite au musée a été complétée par la découverte d'une exposition de sculptures inuites et d'œuvres en art contemporain peintes par Borduas, Pellan, Riopelle, Lemieux et Dallaire.

Cette visite au Musée des Beaux-Arts avait été soigneusement préparée par les enseignants, mais elle aura également des suites. Les jeunes seront maintenant invités à approfondir leurs connaissances d'un peintre et de son œuvre. Des ateliers et la visite du sculpteur Roger Langevin à l'école s'inscrivent également dans le cadre de ce projet en art.

Notons finalement la contribution de plusieurs commanditaires qui ont permis aux élèves de réaliser ce rêve : la Municipalité de Saint-Anaclet, le Carnaval de Saint-Anaclet, le club Lions, la Caisse Desjardins

des Versants du Mont-Comi et la Commission de la Capitale nationale.

Un grand merci à Marie Zakardjian, élève de 6^e année de l'école des Sources, qui nous a fourni de précieux renseignements sur cette visite au Musée des Beaux-Arts.

Semaine de l'étudiante et de l'étudiant

C'est pour exprimer publiquement à quel point les étudiantes et les étudiants sont importants pour nous et pour le développement de notre communauté tout entière que Rimouski Ville étudiante orchestre chaque année la « *Semaine de l'étudiante et de l'étudiant* ». Plusieurs activités ponctuent cette semaine, dans les différents établissements : écoles et centres de formation de la Commission scolaire, Cégep de Rimouski, Institut maritime, Conservatoire de musique et Université du Québec à Rimouski.

Cette année, la Semaine se déroulera du 3 au 11 février. Parmi les nombreuses activités au programme, on retrouve la publication d'un cahier spécial le 2 février

dans le journal L'Avantage, de nombreuses émissions et entrevues radiophoniques et télévisuelles auxquelles des étudiantes et étudiants prendront part, la diffusion de messages promotionnels via les médias et bien sûr, la grande rencontre des conseils étudiants à l'hôtel de ville de Rimouski, le 8 février, sur l'heure du midi. Les directions des écoles et des centres de formation de la grande région de Rimouski sont d'ailleurs conviées à solliciter la participation de leurs conseils étudiants.

Nous en profitons finalement pour souhaiter à tous les élèves, étudiantes et étudiants une très belle et fructueuse semaine!

9^e Cabaret-Casino de Pro-Jeune-Est

Un spectacle du tonnerre!

La 9^e édition du *Cabaret-Casino* de Pro-Jeune-Est se déroulera le samedi 3 février, à 20 h, à l'école Paul-Hubert. Le volet Cabaret, qui sera présenté à l'Auditorium, regroupera cette année une cinquantaine de musiciens et artistes de chez nous. En plus de groupes (Trio de Marie-Guyline Côté, Apéro Jazz, Trio de Jean-Louis Lebreux et Rêve de sax), plusieurs chanteurs et chanteuses, dont des jeunes qui fréquentent nos institutions scolaires, se produiront sur scène avec le grand orchestre de Pro-Jeune-Est, qui regroupe à lui seul une vingtaine de musiciens. Plusieurs surprises sont d'ailleurs au programme cette année, dont une finale qui ne manquera pas d'émouvoir le public.

Par la suite, tout le monde sera invité à participer au Casino bénéfice, dans la cafétéria complètement réaménagée de l'école Paul-Hubert. Le black jack sera

à l'honneur, grâce à la participation des Amusements AnimaFun.

Ce 9^e *Cabaret-Casino* se déroulera sous la présidence d'honneur de monsieur Donald Lebel, directeur général des boutiques L'Ensemble. Notons également l'implication de Desrosiers Toyota, à titre de commanditaire, et des partenaires : Métronomie, Labatt Bleue et le journal L'Avantage.

Les billets sont en vente au coût de 20 \$ aux bureaux de Pro-Jeune-Est (724-3516), aux boutiques L'Ensemble du Carrefour et de la montée Industrielle-et-Commerciale et au Centre de liquidation, au 128, rue Saint-Germain Ouest, à Rimouski.

Et en participant au *Cabaret-Casino* de Pro-Jeune-Est, vous soutiendrez de façon concrète la lutte au décrochage scolaire.

La sécurité dans le transport scolaire

La 19^e édition de la *Campagne de sécurité dans le transport scolaire* se déroulera du 29 janvier au 9 février 2007. Plusieurs activités de sensibilisation aux règles de sécurité pour les jeunes, mais également pour les automobilistes, sont au programme, dont des messages radiophoniques, des articles dans les

journaux et la distribution de matériel (dépliant, macaron, affichette, etc.) auprès des jeunes et des intervenants.

La Campagne nous rappelle que la sécurité dans le transport scolaire, c'est une responsabilité partagée!